

**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal**

**Séance du 26 mars 2024**

**N° 2024/020 - BUDGET PRIMITIF 2024**

Le 26 mars 2024 à 19h30, les membres du Conseil municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de M. Jean-Pierre BARNAUD, Maire, au nombre de 26, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 13 mars 2024.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal pour la présente séance, Christine COURTOIS, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions et les a accepté(e)s.

**Etaient présents :**

M. Jean-Pierre BARNAUD Maire.

M. Jacques DRIESCH, Mme Anne-Marie VIALATOUX, M. Didier TREMOUREUX , Mme Christine COURTOIS, M. Didier STHOREZ, Mme Annie PELLET-SCHIFFRINE, M. Brice CHATEL, Mme Félicia BOISNE-NOC, M. Pierre-Alexandre BAUX, Maires-adjoints.

M. Jean-Louis POUJOL, M. Richard DELLA-MUSSIA, M. Jean-Jacques LE TARNEC, Mme Sophie LE MONNIER, Mme Christiane CORNU, Mme Véronique GLOVER, Mme Nathalie PAOLUCCI, Mme Samira GUERROUMI, M. Mickaël ASSOUS , Mme Annie BOUDEVILLAIN, Mme Marie-Christine DIRRINGER, M. Jean-Luc DOUBLET, Mme Oriane LOUAIL, M. Emmanuel PUPPO, Mme Laurence GRANDJEAN, M. Yahne BECKET MOUCKOLAS, Conseillers municipaux.

**Etaient représentés :**

M. Jean-François FABRE, pouvoir à M. Richard DELLA-MUSSIA  
Mme Martine LERFEL, pouvoir à M. Mickaël ASSOUS  
M. Denis FASANARO, pouvoir à M. Jean-Pierre BARNAUD  
Mme Valérie MICHEL, pouvoir à Mme Sophie LE MONNIER  
Mme Françoise TROUVILLE, pouvoir à M. Jacques DRIESCH  
Mme Teresa LOSSO, pouvoir à M. Pierre-Alexandre BAUX  
M. Hamza MOKHTARI, pouvoir à Mme Samira GUERROUMI

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des Conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Membres composant le Conseil Municipal ...:	<b>33</b>
Membres en exercice .....	<b>33</b>
Membres présents .....	<b>26</b>
Membres excusés et représentés .....	<b>7</b>
Membre absent non représenté .....	<b>0</b>

Télétransmission Préfecture
Nomenclature : 7.1
Numéro : 094-219400199-20240326- lmc112851-DE-1-1
Date réception : 2 avril 2024

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal,

**VU** la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, et notamment son l'article 107,

**VU** le Décret n°2016-834 du 24 juin 2016 relatif à la mise en ligne de documents budgétaires par les collectivités territoriales et par leurs établissements publics de coopération,

**VU** l'instruction comptable M57 applicable aux communes,

**VU** la délibération n°2024/015 du Conseil municipal du 29 février 2024 décidant d'acter la tenue du Débat d'Orientations Budgétaire 2024 sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2024,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après examen et délibéré,

**À LA MAJORITÉ,**

**26 VOIX POUR**

**7 VOIX CONTRE** (Mme BOUDEVILLAIN, Mme DIRRINGER, M. DOUBLET, Mme LOUAIL, M. PUPPO, Mme GRANDJEAN, M. BECKET MOUCKOLAS)

**ADOPTE** le budget primitif pour l'exercice 2024 suivant les tableaux ci-dessous :

<b>Fonctionnement</b>		
<b>Libellé</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>011 - Charges à caractère général</b>	7 600 000,00 €	
<b>012 - Charges de personnel</b>	12 000 000,00 €	
<b>014 - Atténuations de produits</b>	150 003,00 €	
<b>022- Dépenses imprévues</b>	0,00 €	
<b>023 - Virement à la section d'investissement</b>	1 941 607,00 €	
<b>042 - Opérations d'ordre entre sections</b>	2 298 553,00 €	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	9 700 000,00 €	
<b>66 - Charges financières</b>	1 051 137,00 €	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	50 000 €	
<b>002 - Résultat de fonctionnement reporté</b>		0,00 €
<b>013 - Atténuations de charges</b>		61 300,00 €
<b>042 - Opérations d'ordre entre sections</b>		30 000,00 €
<b>70 - Produits des services</b>		580 000,00 €
<b>73 - Impôts et taxes</b>		31 500 000,00 €
<b>74 - Dotations, subventions</b>		2 270 000 €
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		300 00,00 €
<b>76 - Produits financiers</b>		0,00€
<b>77 - Produits exceptionnels</b>		50 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>34 791 300 €</b>	<b>34 791 300 €</b>

Investissement		
Libellé	Dépenses	Recettes
020 – Dépenses imprévues	0,00 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	30 000,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 100 000,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	350 000,00 €	
204 - Subventions d'équipement versées	40 000,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	750 000,00 €	
23 - Immobilisations en cours	4 370 157,00 €	
002 - Solde d'investissement reporté		0,00 €
021 - Virement section fonctionnement		1 941 607,00 €
024 - Inscription cessions		0,00 €
040 - Opérations d'ordre entre sections		2 298 553,00 €
041 - Opérations patrimoniales		0,00 €
1068 - Capitalisation		0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves		2 600 000 €
13 - Subventions d'investissement		0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées		0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 640 160 €</b>	<b>7 640 160 €</b>

**AUTORISE** monsieur le Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits Pour extrait certifié conforme

Certifié Exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Préfecture le 2 avril 2024 et de l'affichage le 2 avril 2024  
Le Maire,



*J.P. Barnaud*

Jean-Pierre BARNAUD

Le Maire,



*J.P. Barnaud*

Jean-Pierre BARNAUD

La présente délibération, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Commune de Chennevières-sur-Marne.